

PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL  
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

--o-o-o-o-o-o-o-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--o-o-o-o-o-o-o-

PRESIDENCE DU CONSEIL DES  
MINISTRES

--o-o-o-o-o-o-o-

CABINET DU CHEF DE L'ETAT

--o-o-o-o-o-o-o-

CHANCELLERIE

====ooOooO====

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail-Démocratie-Paix  
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

SECRET N° 84 / 234

portant nomination à titre exceptionnel  
dans l'Ordre du Dévouement Congolais .-

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS  
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE  
L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,  
GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE CONGOLAIS

✓u la Constitution du 8 Juillet 1979 de la République Populaire  
du Congo ;

✓u le Décret 60/203 du 28 Juillet 1960, portant création de  
l'Ordre du Dévouement Congolais ;

✓u le Décret 60/205 du 20 Juillet 1960, fixant les modalités  
d'attributions du Dévouement Congolais ;

Le Conseil des Ministres entendu .

SECRET :

ARTICLE 1er.- Est nommée à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dé-  
vouement Congolais :

AU GRADE DU GRAND CROIX :

Madame MARIA MANUELA RAMALHO EARNES, Epouse du Chef de l'Etat .

ARTICLE 2.- Il ne sera pas fait application des dispositions du  
Décret 60/205 du 28 Juillet 1960 en ce qui concerne le règlement  
des droits de Chancellerie .

ARTICLE 3.- Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal  
Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout  
où besoin sera ./-

Fait à Brazzaville, le 16 Mars 1984

Colonel DENIS SASSOU-NGUESSO .-